



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement à la Base,
de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes



Conférence
Internationale sur
le Développement
à la Base



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE DEVELOPPEMENT A LA BASE

Thème : Les politiques publiques pour les communautés de base : stratégies, approches novatrices et résilience

PANEL DU PREMIER JOUR (29-07-2021)

Thème du panel : Les modèles et les stratégies mis en place par les pays pour garantir la prise en compte des communautés de base dans les politiques publiques au niveau national.

SYNTHESE DES ECHANGES

Les échanges de la première journée de la conférence internationale sur le développement à la base confirment à suffisance que rien ne vaut le rapprochement des idées et le partage d'expériences pour permettre aux différents pays d'affermir leur marche vertueuse vers le développement durable et de grandir ensemble en ne laissant personne de côté.

Le modèle intéressant mis en œuvre au Togo en matière de développement à la base a été passé en revue et mis en perspective avec ce qui peut être observé en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Indonésie ou en Côte d'Ivoire.

Les enseignements de la journée se résument en trois volets principaux qui vont d'un constat initial généralement exprimé aux perspectives du développement à la base, en passant par quelques grands principes qui ont fait leurs preuves.

1- Le constat initial

A travers leurs communications, l'ensemble des panelistes et tous les autres intervenants ont confirmé que les enjeux sont, à peu de variantes près, les mêmes sur tous les continents.

À l'instar de ce qui se fait au Togo en matière de politiques de développement à la base, il s'agit partout de :

- lutter contre la pauvreté et la précarité
- réduire la vulnérabilité,
- mettre en œuvre la solidarité et
- construire la résilience.

Ceci dans un contexte où l'humanité est en proie à plusieurs chocs qui ont pour noms : crise sanitaire, ralentissement de l'économie, changements climatiques et leurs conséquences, etc.

Il est intéressant de voir que la volonté politique de structurer les interventions de développement à la base s'exprime souvent au sortir de périodes de crise. Dans son discours inaugural, Son Excellence Madame le Premier ministre a rappelé la genèse dans le cas du Togo et M. Maliki a également mentionné une origine similaire.

Dans les différents pays dont les expériences ont été partagées, notamment le Togo, la Côte d'Ivoire, l'Indonésie et l'Amérique latine, il apparaît que les programmes de développement spécifiquement développés et mis en œuvre au sein des communautés à la base se sont avérés efficaces au regard des objectifs poursuivis.

Ces succès tiennent à la conception même du développement à la base qui va à la rencontre des personnes et des communautés dans leur milieu, analyse leurs problématiques à partir de leurs propres constats et attentes, et travaille en

symbiose avec les bénéficiaires pour apporter des réponses ancrées dans le réel et dont les impacts sont clairement mesurables.

Dans cette logique, Monsieur Pezzini, directeur de l'OCDE, a insisté sur cette notion d'impact car ce qui est recherché au final, ce n'est pas simplement une croissance linéaire mais véritablement l'effet des politiques publiques sur la capacité des individus à s'épanouir et la possibilité des communautés à la base à progresser en maintenant une certaine homogénéité.

Au Togo, la décentralisation en branle depuis 2019 offre de bonnes perspectives pour consolider les avancées réalisées par les différents départements ministériels sur le champ du développement à la base.

La réelle plus-value résultera de la capacité de ces communes à s'articuler harmonieusement avec les mécanismes existants pour démultiplier l'effet des programmes de développement multi sectoriels pilotés par le gouvernement.

2- Les grands principes auxquels obéissent le concept de développement à la base

Des échanges, il se dégage deux principes cardinaux qui gouvernent la mise en œuvre de politiques publiques efficaces orientées vers le bien-être et la lutte contre la pauvreté des populations à la base.

Ces principes sont (i) l'inclusion et (ii) la planification basée sur des statistiques fiables désagrégées et une cartographie actualisée des inégalités. Ces principes se trouvent en filigrane de tous les modèles qui ont été décrits aujourd'hui.

On relève que pour assurer une réduction significative et durable de la pauvreté et permettre la création de richesses, les politiques publiques et les programmes de développement doivent mettre l'accent sur la protection des franges les plus vulnérables de la population, cibler leur accès aux services sociaux essentiels et

à des infrastructures socio-économiques tout en s'inscrivant dans une approche structurelle qui doit mener à la résilience.

La participation des communautés locales apparaît également comme un élément important, à côté de l'investissement dans les projets structurants.

Ainsi, la construction nationale et particulièrement la résilience des États doivent bourgeonner à l'échelon local, et se nourrir d'autant mieux d'une pratique institutionnalisée de la solidarité.

A cet égard, les décideurs au niveau central et dans les collectivités territoriales doivent en somme rester dans l'optique de niveler les disparités, et de tendre la main aux plus vulnérables pour les mener vers l'autonomie en passant par la prise de conscience et la responsabilité, pendant que dans le même temps des politiques publiques sont mises en œuvre pour accélérer la croissance de l'économie.

La notion de minimum vital commun apparaît là comme un pallier universel qui inclut aussi bien les revenus que tirent les populations de leurs activités que les services sociaux de base et les infrastructures socio-économiques auxquels ils ont facilement accès.

Comme cela a pu être observé par exemple avec le programme Novissi mis en œuvre au Togo dans le cadre des mesures d'atténuation des effets de la riposte à la pandémie de Covid-19, l'inclusion n'est pas de l'assistanat, en ce que chaque individu est considéré comme un acteur potentiel de développement qui doit être accompagné dans cette voie, le déploiement des filets sociaux ayant vocation à rester ponctuel et circonscrit dans le temps.

Pour rester fidèle à cela, la planification est incontournable. C'est elle qui va permettre de réaliser une transformation sociale et mener les communautés vers

la résilience en répondant aux enjeux touchant au développement du capital humain.

Ce modèle, qui garantit la redistribution de la richesse et la protection des couches les plus vulnérables tout en engageant ces derniers comme acteurs à part entière d'une croissance inclusive et auto-entretenue, ainsi que de la réduction durable de la pauvreté a été défini par Son Excellence Mme le Premier ministre lors de son allocution d'ouverture comme « le développement à la base par la base et pour la base ».

Au niveau local, ces axes devront se trouver en bonne place dans les plans de développement communaux qui sont l'outil premier de la planification pour les acteurs locaux notamment, les conseils municipaux.

3- Les perspectives

Au terme des échanges, l'on pourrait retenir que plus les communautés sont accompagnées dans la promotion de la culture du « self reliance », meilleures sont les chances de voir prospérer les efforts d'investissement consentis par l'État ou les collectivités locales. Ceci justifie, le mot d'ordre de l'INADES-FORMATION à savoir « rien pour nous sans nous » énoncé par la directrice exécutive au Togo de cette organisation de la société civile.

Cette stratégie doit permettre d'accompagner les populations pour investir dans leur propre avenir et consolider leur participation au processus de développement national. De ce point de vue, les mairies au Togo tirent le bénéfice de l'approche du développement à la base qui a suffisamment préparé et préfiguré la participation citoyenne des acteurs locaux (chefferie traditionnelle) et les communautés (comités de développement à la base) à accueillir la décentralisation.

La chefferie traditionnelle de par ses attributions légales et surtout de par leur autorité auprès des populations sont un maillon essentiel du dispositif. Il s'agit d'une expérience qui peut maintenant être utilement capitalisée.

Aux côtés des pouvoirs publics, les corps intermédiaires institutionnels que sont les administrations locales, les conseils municipaux et la chefferie traditionnelle, ainsi que les articulations techniques que constituent les organisations de la société civile ou encore les comités de développement de base doivent remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier pour renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales, et promouvoir la culture de la paix.

Au total, au cours des discussions de cette première journée, il a été beaucoup question de responsabilité, d'autonomie, de partage de la prospérité, d'agilité et de proximité tel que vécu dans l'exemple des latrines de l'école, mentionné par Togbui Djidjoli. Un accent a été aussi mis sur la reddition des comptes, la transparence, les mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique pour cimenter la confiance sans laquelle les politiques publiques s'avèreraient au final, inopérantes. A ces facteurs, doivent être associées des valeurs intemporelles, notamment la fraternité et la solidarité.

Le modèle togolais du développement à la base, se veut une approche intégrée basée sur vision transversale au sein de laquelle se retrouvent tous les départements ministériels. Ce modèle fait du développement à la base un outil de planification, de veille, et d'anticipation qui permet de bâtir le sentiment d'appropriation du bien-être collectif au sein des communautés. Il accompagne les communautés à la base à exprimer elles-mêmes leurs besoins, à formuler leurs priorités et à s'impliquer dans les actions de développement.

En conclusion, l'on retiendra que le développement à la base est multidimensionnel. Ainsi, des programmes de développement à la base peuvent aider à adresser de sérieux problèmes économiques.

Par ailleurs, même si les modalités peuvent être différentes d'un pays à un autre, le but ultime des politiques publiques de développement à la base, c'est de parvenir à un développement inclusif, durable et participatif. Car comme le souligne le Chef de l'Etat togolais Son Excellence Faure Monsieur Essozimna Gnassingbé « *La croissance ne vaut que par sa capacité à être inclusive ; et le développement n'a de vertu que lorsqu'il parvient à se frayer un chemin jusqu'aux hameaux lointains et à vivre dans tous les foyers.* »